

**Mauron Pierre** (*PS/SP, GR*). Effectivement, nous avons eu au Bureau une discussion à ce sujet. Les temps changent, les hommes changent, mais le Parlement reste. Je ne sais pas s'il y a des raisons politiques ou pas par rapport à ce nombre de membres de commissions, mais je relève simplement que lors de la précédente législature, les principaux groupes voulaient justement des commissions à 11 membres. Nous avons pu discuter, notamment entre chefs de groupes, pour déterminer le fonctionnement de ces commissions, voire les tâches qui étaient accomplies par celles-ci et après une longue réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion que ces commissions pouvaient effectivement être composées de 13 membres. Maintenant, sur 13 membres, d'après les calculs faits, il y avait à peu près 4,6 membres qui devaient revenir à la gauche. Après discussion et après entente également avec les chefs de groupes, je vous informe que pour les commissions à 13 que le parti socialiste soutiendra, il revendiquera 3 sièges et non pas 4. De ce fait, la personne qui était mentionnée, Raoul Girard, n'est plus candidate pour la Commission des finances et de gestion à 13 personnes.

– Au vote par assis et levé, la Commission des affaires extérieures à 13 membres est acceptée par 100 voix contre 0. Il y a 8 abstentions.

– Au vote par assis et levé, la Commission des finances et de gestion à 13 membres est acceptée par 101 voix contre 0. Il y a 7 abstentions.

## Elections des membres des 6 commissions permanentes

### La Commission des affaires extérieures (CAE)<sup>1</sup>

**La Présidente.** Nous allons donc élire les 13 membres de la Commission des affaires extérieures.

Comme pour l'ensemble des commissions permanentes que nous allons élire ce matin, il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Je vous rappelle que selon notre loi, une même personne ne peut faire partie que d'une commission permanente. L'appartenance au Bureau n'est pas un empêchement. Le député élu ayant accepté son élection lors de l'annonce des résultats n'est donc plus éligible à une commission permanente. La loi sur le Grand Conseil règle l'élection comme suit:

- les candidats ou candidates qui ont obtenu la majorité absolue au premier ou au deuxième tour sont élus;
- on retient ensuite parmi les candidatures qui ont obtenu le plus de voix au second tour, le double du nombre des postes qui sont encore à pourvoir; les autres candidatures n'entrent plus en considération pour les tours suivants;

– les noms des personnes encore éligibles sont lus par la présidence avant chaque tour;

– on procède ensuite à un nouveau tour de scrutin;

– on continue ainsi jusqu'à que tous les sièges soient pourvus à la majorité absolue.

Les bulletins sont déclarés nuls s'ils sont illisibles ou équivoques, contiennent des inscriptions injurieuses, mentionnent le nom d'une personne qui n'est pas député ou sont blancs. Pour les élections de toutes les commissions permanentes, vous disposez de listes imprimées. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms figurant sur votre bulletin et de le ou les remplacer par d'autres sur les lignes prévues à cet effet au bas du bulletin de vote. Les deux premiers tours sont libres, ce qui signifie que tout député est éligible lors des deux premiers tours. Si le bulletin, après modification, comporte plus de noms que de personnes à élire, les derniers noms inscrits sont biffés par les scrutateurs ou scrutatrices.

Propositions des groupes pour les 13 membres de la Commission des affaires extérieures, classés par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique:

– pour le groupe PDC-PBD: MM. André Ackermann, André Schoenenweid, Denis Grandjean et François Bosson;

– pour le groupe PS: M<sup>mes</sup> Andréa Burgener et Bernadette Haenni et M. Benjamin Gasser;

– pour le groupe UDC: MM. Roland Mesot, Gabriel Kolly et Alfons Piller;

– pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Nadia Savary et M. Romain Castella;

– pour le groupe ACG: M. Ralph Schmid.

Je vous informe encore qu'avant de connaître les résultats du premier tour des élections des membres de la Commission des affaires extérieures, nous allons procéder au premier tour des élections de l'ensemble des autres commissions permanentes, soit les élections des membres des Commissions des finances et de gestion, de justice, des grâces, des naturalisations et des pétitions.

Puis je vous donnerai les résultats du premier tour de l'élection des membres de la Commission des affaires extérieures. Si nécessaire, nous procéderons alors immédiatement à un deuxième tour.

Le but est de connaître rapidement la composition de cette Commission afin qu'elle puisse vite se réunir en vue de donner son préavis au plénum pour les élections prévues au point 7 de l'ordre du jour.

Pendant que la Commission des affaires extérieures se réunira au 2<sup>e</sup> étage et que les scrutateurs dépouilleront le premier tour des élections des autres commissions, je vous donnerai une pause d'une bonne demi-heure comme annoncé dans les communications.

<sup>1</sup> Résultats en p. 2669.

### La Commission des finances et de gestion (CFG)<sup>1</sup>

**La Présidente.** Nous allons donc élire les 13 membres de la Commission des finances et de gestion. Il s'agit à nouveau d'une élection au scrutin de liste, qui a lieu à la majorité absolue des bulletins valables. Vous avez la possibilité de tracer un ou plusieurs noms figurant sur votre bulletin et de le ou les remplacer par d'autres sur les lignes prévues à cet effet, au bas du bulletin de vote. Lors des deux premiers tours, tout député est un candidat éligible. Si le bulletin, après modification, comporte plus de noms que de personnes à élire, les derniers noms inscrits sont biffés par les scrutateurs ou scrutatrices. Avant de vous donner lecture de la liste des candidats, je prends note que la candidature de Raoul Girard a été retirée par la voix de son président de groupe.

Propositions des groupes pour les 13 membres de la Commission des finances et de gestion, classés par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Edgar Schorderet, Dominique Butty, Bruno Boschung et Patrice Morand;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Ursula Krattinger-Jutzet et MM. René Thomet et Dominique Corminboeuf;
- pour le groupe UDC: MM. Stéphane Peiry, Michel Losey et Paul Herren;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Nadine Gobet et M. Pascal Kuenlin;
- pour le groupe ACG: M. Claude Chassot.

### La Commission de justice<sup>2</sup>

**La Présidente.** Je passe au premier tour de l'élection des membres de la Commission de justice. Nous allons élire les sept membres de cette Commission, comme le prévoit la loi sur le Grand Conseil. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission de justice:

- pour le groupe PDC-PBD: M<sup>me</sup> Emmanuelle Kaelin Murith et M. Nicolas Lauper;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Erika Schnyder et M. Pierre Mauron;
- pour le groupe UDC: M. Nicolas Kolly;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Antoinette de Weck;
- pour le groupe ACG: M. André Schneuwly.

<sup>1</sup> Résultats en p. 2669.

<sup>2</sup> Résultats en p. 2669.

### La Commission des grâces<sup>3</sup>

**La Présidente.** Nous passons au premier tour de l'élection des membres de la Commission des grâces. Nous allons élire les sept membres de cette Commission, comme le prévoit la loi sur le Grand Conseil. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission des grâces:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Patrice Longchamp et Thomas von Dach;
- pour le groupe PS: M. Benoît Piller et M<sup>me</sup> Chantal Pythoud;
- pour le groupe UDC: M. Ruedi Schläfli;
- pour le groupe PLR: M. Didier Castella;
- pour le groupe ACG: M. Olivier Suter.

### La Commission des naturalisations<sup>4</sup>

**La Présidente.** Je passe au premier tour de l'élection des membres de la Commission des naturalisations. La loi sur le Grand Conseil fixe également à sept le nombre des membres de cette Commission. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission des naturalisations:

- pour le groupe PDC-PBD: M<sup>mes</sup> Yvonne Stempfel-Horner et Anne Meyer Loetscher;
- pour le groupe PS: MM. Nicolas Repond et Xavier Ganioz;
- pour le groupe UDC: M. Gilles Schorderet;
- pour le groupe PLR: M. Fritz Burkhalter;
- pour le groupe ACG: M. Louis Duc.

### La Commission des pétitions<sup>5</sup>

**La Présidente.** Je passe maintenant au premier tour de l'élection des membres de la Commission des pétitions. La loi sur le Grand Conseil fixe également à sept le nombre des membres de cette Commission. Les règles de cette élection sont identiques à celles des élections précédentes. Le bulletin que vous allez recevoir contient les noms de sept candidats pour les sept sièges à repourvoir. Lors des deux premiers tours, tout député est éligible.

<sup>3</sup> Résultats en p. 2669.

<sup>4</sup> Résultats en p. 2669.

<sup>5</sup> Résultats en p. 2669.

Propositions des groupes pour les sept membres de la Commission des pétitions:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Pascal Andrey et Pierre-André Grandgirard;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Nicole Lehner-Gigon et M. Daniel Brunner;
- pour le groupe UDC: M. Sébastien Frossard;
- pour le groupe PLR: M. Claude Brodard;
- pour le groupe ACG: M. Bernhard Schafer.

### Résultat de l'élection des membres des commissions permanentes

#### La Commission des affaires extérieures (CAE)

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 109; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élus: M<sup>mes</sup> et MM. André Ackermann (108 voix), Denis Grandjean (108 voix), François Bosson (107 voix), Andrea Burgener-Woelfray (106 voix), Nadia Savary (106 voix), André Schoenenweid (106 voix), Romain Castella (105 voix), Gabriel Kolly (105 voix), Bernadette Haenni (105 voix), Roland Mesot (105 voix), Benjamin Gasser (104 voix), Ralph Schmid (102 voix) et Alfons Piller (93 voix).

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs les membres nouvellement élus à la Commission des affaires extérieures, je vous félicite pour votre élection. Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette nouvelle fonction.

Je prie maintenant les membres élus de la Commission des affaires extérieures de se rendre immédiatement dans la salle du 2<sup>e</sup> étage afin d'y élire son président et de procéder au préavis pour les délégations fribourgeoises aux quatre commissions interparlementaires, ainsi qu'au sein du Bureau interparlementaire de coordination.

#### La Commission des finances et de gestion (CFG)

Bulletins distribués: 108; bulletins rentrés: 106; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 106; majorité absolue: 54.

Obtiennent des voix et sont élus: M<sup>mes</sup> et MM. Dominique Butty (106 voix), Claude Chassot (105 voix), Edgar Schorderet (105 voix), Bruno Boschung (104 voix), Paul Herren (102 voix), Ursula Krattinger (102 voix), Michel Losey (101 voix), Patrice Morand (101 voix), Nadine Gobet (100 voix), Stéphane Peiry (98 voix), René Thomet (98 voix), Dominique Corminbœuf (93 voix) et Pascal Kuenlin (88 voix).

Il y a 6 voix éparses.

**La Présidente.** Mesdames, Messieurs, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite bien du plaisir dans l'accomplissement de votre travail.

#### La Commission de justice

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 109; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élus: MM. et M<sup>mes</sup> Kaelin Murith Emmanuelle (108 voix), Nicolas Kolly (105 voix), Erika Schnyder (105 voix), Nicolas Lauper (104 voix), André Schneuwly (101 voix), Pierre Mauron (100 voix) et Antoinette de Weck (98 voix).

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans la suite de vos travaux.

#### La Commission des grâces

Bulletins distribués: 107; bulletins rentrés: 107; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 107; majorité absolue: 54.

Obtiennent des voix et sont élus: M<sup>me</sup> et MM. Patrice Longchamp (107 voix), Didier Castella (106 voix), Ruedi Schläfli (103 voix), Benoît Piller (102 voix), Chantal Pythoud (102 voix), Thomas von Dach (101 voix) et Olivier Suter (96 voix).

Il y a 2 voix éparses.

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat.

#### La Commission des naturalisations

Bulletins distribués: 108; bulletins rentrés: 108; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 108; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élus: MM. et M<sup>mes</sup> Yvonne Stempfel (108 voix), Fritz Burkhalter (106 voix), Louis Duc (104 voix), Anne Meyer Loetscher (104 voix), Gilles Schorderet (100 voix), Xavier Ganioz (98 voix) et Nicolas Repond (97 voix).

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat.

#### La Commission des pétitions

Bulletins distribués: 109; bulletins rentrés: 109; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 109; majorité absolue: 55.

Ont obtenu des voix et sont élus: M<sup>me</sup> et MM. Pascal Andrey (108 voix), Claude Brodard (108 voix), Pierre-André Grandgirard (108 voix), Sébastien Frossard (107 voix), Bernhard Schafer (107 voix), Daniel Brunner (105 voix) et Nicole Lehner-Gigon (104 voix).

**La Présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous félicite pour cette élection et je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat.

### Election des membres des 4 commissions interparlementaires de contrôle (CIP)

**Ackermann André** (PDC/CVP, SC), **rapporteur.**

La Commission des affaires extérieures a tenu tout à l'heure sa séance constitutive, que j'ai eu le redoutable honneur de présider; mais je n'en ai pas un grand mérite car c'était uniquement en raison de mon âge.

Elle a élu à la présidence de cette Commission, à l'unanimité et par acclamation, M<sup>me</sup> la Députée Andrea Burgener-Woeffray que je félicite. (*Applaudissements!*) Elle a élu de la même façon à la vice-présidence, votre serviteur, soit André Ackermann. (*Applaudissements!*) Vous aurez toutes et tous remarqué que la Commission des affaires extérieures a fait preuve d'une certaine logique en choisissant sa présidente et son vice-président, puisque les deux prénoms et noms commencent par «Andrea», *Andrea* Burgener – *André* Ackermann. Heureusement que M<sup>me</sup> la Députée Andrea Wassmer n'était pas dans cette Commission, autrement on aurait eu un problème.

La Commission a examiné toutes les candidatures qui étaient proposées par les différents groupes pour les différentes délégations que nous allons maintenant élire. La Commission des affaires extérieures a entériné toutes les propositions faites par les différents groupes, propositions que vous avez reçues sur un papier. Donc, la Commission des affaires extérieures vous propose d'élire les candidats et les candidates qui ont été proposés par les différents groupes politiques.

### CIP Haute école spécialisée de Suisse occidentale

**La Présidente.** Nous allons donc élire les sept membres, et je vous prie de faire attention parce que la feuille que vous avez reçue ne les présente pas exactement dans cet ordre-là, mais l'ordre des votes est prévu comme ça. Nous allons donc élire maintenant les sept membres de la délégation fribourgeoise au sein de la Commission interparlementaire HES-SO. Cette élection, comme les précédentes, a lieu au scrutin de liste à la majorité absolue des bulletins valables. Elle se déroule selon les mêmes règles que les élections que nous avons eues ce matin. Tout député est éligible à cette fonction. Vous allez recevoir des bulletins sur lesquels figure une liste comprenant les noms des sept candidats de la Commission des affaires extérieures pour les sept sièges à repourvoir.

Propositions pour les 7 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Jean-Pierre Doutaz et André Schoenenweid;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Solange Berset et M. Nicolas Rime;
- pour le groupe UDC: M. Markus Zosso;

- pour le groupe PLR: M. Peter Wüthrich;
- pour le groupe ACG: M. Benoît Rey.

### Résultat

Bulletins distribués: 105; bulletins rentrés: 105; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 105; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élus: M<sup>me</sup> et MM. *Jean-Pierre Doutaz* (104 voix), *André Schoenenweid* (104 voix), *Peter Wüthrich* (104 voix), *Markus Zosso* (104 voix), *Benoît Rey* (101 voix), *Solange Berset* (100 voix) et Nicolas Rime (97 voix).

**La Présidente.** Félicitations à tous ces élus.

### CIP Gymnase intercantonal de la Broye

**La Présidente.** Nous allons élire les 7 membres de cette délégation. Cette élection se déroule selon les mêmes règles que les élections précédentes. Tout député est éligible à cette fonction. Vous allez recevoir des bulletins sur lesquels figurent une liste comprenant les noms des sept candidats de la Commission des affaires extérieures pour les sept sièges à repourvoir. Propositions pour les 7 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Elian Collaud et Patrice Longchamp;
- pour le groupe PS: M<sup>mes</sup> Rose-Marie Rodriguez et Andréa Wassmer;
- pour le groupe UDC: M. Michel Zadory;
- pour le groupe PLR: M. Romain Castella;
- pour le groupe ACG: M. Louis Duc.

### Résultat

Bulletins distribués: 105; bulletins rentrés: 105; bulletin blanc: 0; bulletin nul: 0; bulletins valables: 105; majorité absolue: 53.

Ont obtenu des voix et sont élus: M<sup>mes</sup> et MM. *Louis Duc* (103 voix), *Patrice Longchamp* (103 voix), *Andréa Wassmer* (103 voix), *Romain Castella* (102 voix), *Rose-Marie Rodriguez* (102 voix), *Elian Collaud* (101 voix) et *Michel Zadory* (99 voix).

Il y a 1 voix éparse.

**La Présidente.** Félicitations à ces élus.

### CIP Convention scolaire romande

**La Présidente.** Nous allons élire les 7 membres de cette délégation, élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables.

Propositions pour les 7 membres de la Commission interparlementaire:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. Albert Lambelet et Thomas von Dach;